

COMITÉ RÉGIONAL D'ESCRIME GRAND-EST

COMMISSION MATÉRIEL

Mme Marjorie AUFRERE

Tél. 06 23 76 09 80 – marjorie.aufreere@free.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPRUNT DE MATÉRIEL CREGE 2018/2019

1. Demande :

Toute association **affiliée à la FFE et domiciliée dans le Grand-Est** peut demander à emprunter le matériel disponible. Le club demandeur devra faire une demande de prêt au Président de la commission matériel par mail ou courrier dans les meilleurs délais et au plus tard 4 semaines avant la compétition à l'aide du formulaire ci-joint. En retour il obtiendra une autorisation pour le retrait sur le lieu de stockage le plus proche, charge à lui, à ses frais, de s'organiser avec la personne en charge du matériel de ce lieu de stockage pour l'enlèvement et le retour. Aucune demande ne pourra être validée et prise en compte avant la validation du calendrier sportif de début de saison.

2. Assurance :

Le CREGE a souscrit une assurance RC, vol et dégradation pour le matériel prêté auprès de TOKYO MARINE qui s'applique sous certaines conditions. pour rappel :

Le matériel doit être stocké par le club organisateur dans une salle fermée et sécurisée (avant et après la manifestation).

Pour le transport, du lieu de stockage habituel vers le lieu de la manifestation (et retour), le contrat d'assurance prévoit que le transporteur (privé ou professionnel) soit connu par avance.

Sans cette déclaration préalable, le matériel ne pourra être mis à disposition.

3. Inventaires :

A réception, le club emprunteur devra faire une vérification du matériel à l'aide des états des lieux fournis.

En cas de problème manifeste, il devra le signaler sans attendre, par mail, au Président de la Commission Matériel (marjorie.aufreere@free.fr) !

A l'issue de la compétition le club devra faire un inventaire.

Cet inventaire de fin devra être transmis, au moment du retour du matériel, à la personne responsable du matériel sur le lieu de stockage et au Président de la commission matériel :

marjorie.aufreere@free.fr

Toute panne devra impérativement être signalée en spécifiant bien le numéro de l'appareil concerné (cf article 5 Réparation - Facturation).

La longévité du matériel est fortement conditionnée par la qualité de son stockage. Ainsi les pistes devront être sanglées et surtout enroulées correctement autour du tube central (serrée et les bords alignés et non en "sifflet"), après avoir été soigneusement aspirées..

Les appareils chrono-scores, enrouleurs, chronomètres et pesons devront être rangés avec soin dans les valises, cantines et mallettes prévues à cet effet.

5. Réparation - Facturation

Les chronos, piges, pesons, plaquettes, cartons arbitre manquants seront facturés par le CREGE au prix de remplacement + 20%.

Le matériel défectueux devra être signalé avant le début de la manifestation, au Président de la Commission Matériel (marjorie.aufreere@free.fr), copie au Président du CREGE (patrick.lafont3@orange.fr)

Toute panne devra être signalée dès le retour du matériel.

A défaut de signalement, la réparation sera facturée au dernier club emprunteur au prix de la réparation + 20%.

Lorsque la chaîne d'emprunt CREGE/Association X/Association Y s'applique, l'association Y est responsable de l'équipement qu'elle retourne, sauf signalement préalable.

COMITÉ RÉGIONAL D'ESCRIME GRAND-EST

6. Coût de location

Pour faire face aux coûts d'assurance, de stockage, des consommables et des réparations d'usure, tout emprunt de pistes sera facturé :

Pour les organisateurs d'une manifestation sous l'égide de la FFE ou du CREGE, qui ne possèdent pas de matériel et les signataires de la charte de mutualisation : 50,- € (forfait) pour toute sortie de matériel, quelque soit le lieu de stockage et la quantité de matériel.

Pour toute autre association ou organisation d'une manifestation non FFE ou CREGE : 50,- €/piste complete (piste moquette, appareil de piste, enrouleurs) + 50,- € de forfait pour la sortie.

payable par chèque, au nom du CREGE, dès l'enlèvement du matériel, à remettre sur le lieu de stockage.

7. Priorité d'emprunt

Dans le cas de plusieurs demandes de matériel pour le même week-end, si plus aucun autre matériel du Grand-Est n'est disponible, une règle de priorité par niveau de compétition s'appliquera : par ordre de priorité international, national, régional, inter-départemental, territorial.

A niveau égal, la priorité sera donnée au premier demandeur.

8. Divers

Scotch pour les pistes : POLYDECOUPE-France 59 av du 11 Novembre 88700 RAMBERVILLIERS
polydecoupe@wanadoo.fr Adhésifs noir Réf 3120 en 50 x 75 mm.

COMITÉ RÉGIONAL D'ESCRIME GRAND-EST

DEMANDE STANDARD D'EMPRUNT DE MATÉRIEL 2018/2019

Description de la manifestation et dates

Pistes tissus	Appareils Chrono - Scores	Piste finale tissu bleu	Appareil final avec répéteurs
Nombre souhaité :	Nombre souhaité :		
Disponible :	Disponible :	Disponible :	Disponible :

Valises enrouleurs	Valise gris alu N° 1	Valise gris alu N° 2	Cantine noir
Nombre souhaité :			
Disponible :	Disponible :	Disponible :	Disponible :

Défibrillateur	Gilets d'arbitrage	Piste finale haute
	Nombre souhaité :	
Disponible :	Disponible :	Disponible :

Club demandeur : _____ Date demande : ____/____/____
 Nom du responsable : _____ Tél. : _____

Date d'enlèvement demandé : ____/____/____ Date de retour : ____/____/____
 (à définir avec le responsable du matériel sur le lieu de stockage)

Nom du responsable enlèvement : _____ Tél. : _____
 Nom du responsable retour : _____ Tél. : _____

Signature du responsable enlèvement :

	Date accord	Date sortie - heure	Date retour - heure
	____/____/____	____/____/____ - ____	____/____/____ - ____
Nom du responsable	AUFRERE Marjorie Présidente de la Commission Matériel		
Signature			

Remarques

COMITÉ RÉGIONAL D'ESCRIME GRAND-EST

DÉCLARATION DE TRANSPORT DE MATÉRIEL 2018/2019

Pour pouvoir chercher le matériel il est INDISPENSABLE de compléter le formulaire ci-dessous et de le faire parvenir, par mail, au Président de la Commission matériel au plus tard 48 heures avant la date prévue pour l'enlèvement :

marjorie.aufrere@free.fr

1. Transport du lieu de stockage vers le lieu de la compétition

Transport effectué par	Nom du ou des transporteurs
Un transporteur privé dans sa voiture perso	
Un transporteur privé dans un véhicule de location	
Un transporteur professionnel	
Les services techniques de la ville de	

2. Retour du lieu de la compétition vers le lieu de stockage

Transport effectué par	Nom du ou des transporteurs
Un transporteur privé dans sa voiture perso	
Un transporteur privé dans un véhicule de location	
Un transporteur professionnel	
Les services techniques de la ville de	

Le responsable de l'organisation de la manifestation s'engage à stocker le matériel dans une salle fermée et sécurisée avant et après la compétition.

Fait le :

Signature